

## SEANCE DU 29 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-neuf du mois de janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Mourens, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe PORTEJOIE.

Etaient présents : BEHAGHEL Hubert, DUBOURG Jean-Luc, GOURD Allain, COLLE Amélie, FLORY Rémi, LIMOUZIN Jérôme, MODET Denis, MODET Fabienne, PORTEJOIE Philippe, VIDEAU Amadine.

Était excusé : LASSALLETTE Sébastien.

Mme Fabienne MODET est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte avec l'adoption à l'unanimité du précédent procès-verbal.

### ORDRE DU JOUR :

1. SITE INTERNET / APPLICATION PANNEAUPOCKET .....	1
2. AMENAGEMENT DE LA SALLE DE REUNION A L'ETAGE DE LA MAIRIE .....	1
3. PLAFOND DE LA SACRISTIE / PORTAIL CIMETIERE DU BAS .....	2
4. PLANTATIONS / EMBELLISSEMENT DU BOURG.....	2
5. TRAVAUX DE VOIRIE .....	2
6. RENOUVELLEMENT DE MATERIELS TECHNIQUES .....	2
7. SYNDICAT DE RAMASSAGE SCOLAIRE DU CES DE SAUVETERRE .....	3
8. ELAGAGE DES MAGNOLIAS LOGEMENTS DU COSSE.....	3
9. QUESTIONS DIVERSES.....	3

#### 1. SITE INTERNET / APPLICATION PANNEAUPOCKET

Le site Internet de la commune est désormais opérationnel. Les informations importantes y sont disponibles de même que sur l'application PanneauPocket.

Il est également possible de suivre le déploiement de la fibre et de vérifier que toutes les maisons sont bien répertoriées sur l'application Haut Méga (les informations figurent sur le site).

#### 2. AMENAGEMENT DE LA SALLE DE REUNION A L'ETAGE DE LA MAIRIE

Les murs ont été détapissés et préparés pour la mise en peinture. Mais, l'un d'entre eux est en très mauvais état et nécessite des travaux supplémentaires : jointement et placage sur rail.

### 3. PLAFOND DE LA SACRISTIE / PORTAIL CIMETIERE DU BAS

Le lambris de la sacristie sud a été déposé. La charpente étant de bonne facture, il a été décidé de la laisser apparente.

Un électricien sera contacté afin de refaire les câblages.

Un devis a été demandé auprès d'une entreprise de ferronnerie de Cérons pour la mise en place d'un portail à l'entrée du cimetière du bas.

### 4. PLANTATIONS / EMBELLISSEMENT DU BOURG

L'entreprise qui s'est occupée des plantations le long de la route de Saint Pierre de Bat a est contactée et doit venir remplacer les arbustes qui n'ont pas pris.

D'autre part, des Camélias ont été achetés et vont être plantés en bordure de la place.

### 5. TRAVAUX DE VOIRIE

Le 19 janvier, Denis Modet, référent voirie de la commune a inspecté les routes en présence de Monsieur Lehouarner, Vice-président responsable de la voirie à la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers. Des secteurs prioritaires ont été définis :

- La route du stade jusqu'aux limites d'Arbis ;
- La portion de la route entre Ardouin / Bricart ;
- La route de Philibert ;
- Des parties diffuses sur le fond de Mondin

Vu les besoins, dix tonnes d'enrobé à froid ont été demandés par la commune à la CDC pour effectuer des travaux d'entretien de la voirie communale (combler les nids de poule, réparations, etc..). Pour info, la CDC procède à la commande et à la livraison d'enrobé à froid pour toutes communes adhérentes ; le stock entreposé à Mourens peut être utilisé par les communes voisines de Gornac, St Pierre de Bat et Coirac. L'année dernière, quand la météo et les bras étaient au rendez-vous, il ne restait plus d'enrobé. C'est pour cette raison que Monsieur le Maire a demandé que la part affectée à chaque commune soit égale à leur commande et que chacun respecte cette quantité.

Il est également prévu de faire classer certaines routes afin que leur entretien passe à la compétence intercommunale et non plus communale.

### 6. RENOUELEMENT DE MATERIELS TECHNIQUES

Le tracteur de la commune arrive en fin de vie, il y a nécessité de le remplacer.

Le Conseil Municipal approuve sur le principe et charge Monsieur le Maire et Messieurs les adjoints de négocier l'acquisition d'un nouvel engin et la reprise de l'actuel auprès de différents fournisseurs

Associé à cet achat, le Conseil Municipal se pose la question de l'acquisition d'une banquetteuse. Deux devis sont présentés :

- Un outil Noremat 6.400,00 €
- Un outil Ferrand 11.500,00 €

Si le renouvellement du tracteur est validé, le Conseil Municipal se donne le temps de la réflexion pour la banquetteuse ; les adjoints doivent se renseigner auprès d'utilisateurs de ces différents outils

## 7. SYNDICAT DE RAMASSAGE SCOLAIRE DU CES DE SAUVETERRE

Monsieur le Maire expose que toutes les délibérations prises par le nouveau bureau du S.I. du Ramassage scolaire du C.E.S. de Sauveterre de Guyenne sont invalidées par la Sous-préfecture. En effet, les statuts de ce syndicat ne sont pas respectés au niveau de la désignation des délégués communaux. Chaque commune doit nommer 2 délégués titulaires et non 1 titulaire et 1 suppléant. Le Conseil Municipal valide la décision prise en séance du 04 juin 2020 désignant M. Rémi FLORY et Mme Amandine Videau délégués titulaires.

## 8. ELAGAGE DES MAGNOLIAS LOGEMENTS DU COSSE

Les magnolias situés devant les logements de l'ancienne cure ont pris trop d'ampleur. Il devient urgent de prévoir leur élagage. Le devis de l'entreprise Yann DUPONT d'un montant de 1.200,00 € présenté par Monsieur le Maire est accepté ; l'intervention est prévue en février 2021.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

- Bacs de tri pour le cimetière : il est nécessaire de trier les déchets provenant du cimetière ; sans quoi le SEMOCTON ne prendrait plus le bac. Il est décidé de prévoir un bac pour les déchets verts (compostage) et un autre pour les contenants ;
- Problème de divagation des chiens : Monsieur le Maire va prendre un arrêté municipal afin de pouvoir verbaliser les propriétaires de chiens errant de façon récurrente sur la voie publique ;
- Dossiers DETR 2021 et DSIL 2021 : le dossier de demande de subvention pour le remplacement de la chaudière du logement du Bourg a bien été déposé dans le cadre du DSIL et celui concernant le projet d'aménagement de la mairie dans le cadre de la DETR ;
- Vaccination COVID : la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers propose d'organiser les inscriptions pour la vaccination contre la COVID pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes à risque. La démarche n'étant pas claire, nous attendons de plus amples informations ;
- Soutien à la Rock School Barbey : Monsieur le Maire fait part de son étonnement qu'en à l'attribution d'une subvention de 3.500,00 € de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers en faveur de la Rock School Barbey, association culturelle bordelaise, hors territoire communautaire, organisatrice du festival « Ouvre la Voix », pour laquelle il a voté contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.